

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie électrique et informatique industrielle

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11058)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 25%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11058)	Jury par défaut	Autres candidats	43	1007	600	461	42
		Bacheliers technologiques toutes séries	43	623	374	335	41

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11058)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	116	77	61	4	9,5 %
			Masculin	891	523	400	38	90,5 %
			Total	1007	600	461	42	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	50	29	29	5	12,2 %
			Masculin	573	345	306	36	87,8 %
			Total	623	374	335	41	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11058)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	40	2	1	0	0 %
				Sans mention	374	162	100	17	41,5 %
				AB	314	253	189	14	34,1 %
				B	166	157	145	8	19,5 %
				TB	26	24	24	2	4,9 %
				Total	920	598	459	41	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	10	0	0	0	0 %
				AB	21	0	0	0	0 %
				B	4	0	0	0	0 %
				TB	2	0	0	0	0 %
				TBF	1	1	1	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	42	1	1	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	22	1	1	0	
				AB	14	0	0	0	
				B	7	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	45	1	1	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	36	2	1	0	0 %
				Sans mention	292	132	102	14	34,1 %
				AB	177	133	125	13	31,7 %
				B	99	88	88	11	26,8 %
				TB	19	19	19	3	7,3 %
				Total	623	374	335	41	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11058)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	782	547	408	34	81 %
			En réorientation	152	49	49	7	16,7 %
			Non scolarisés	42	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	17	1	1	0	0 %
			Autres	14	2	2	1	2,4 %
			Total	1007	600	461	42	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	549	352	315	38	92,7 %
			En réorientation	54	20	18	3	7,3 %
			Non scolarisés	17	1	1	0	0 %
			Autres	3	1	1	0	0 %
			Total	623	374	335	41	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11058)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	524	402	313	23
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	131	86	67	7
			Autres doublettes	222	104	75	10
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	567	372	335	41
			Autres doublettes	40	0	0	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11058)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	59,7 %	67,9 %	68,8 %	57,5 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	14,9 %	14,5 %	14,7 %	17,5 %
		Autres doublettes	25,3 %	17,6 %	16,5 %	25 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Ville d'Avray - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (11058)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	93,4 %	100 %	100 %	100 %
		Autres doublettes	6,6 %	0 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scientifique et technologique	Notes (en différentiel par rapport à celle de la classe) dans les enseignements de spécialités scientifiques et technologiques en première et terminale et éventuellement notes du baccalauréat de spécialités scientifiques et technologiques	Essentiel
	Niveau en Français	Notes de Français de première et notes anticipées du baccalauréat	Très important
	Niveau en Anglais	Notes de première et terminale en différentiel par rapport à celle de la classe	Important
	Goût pour les sciences et techniques	Notes dans les enseignements optionnels scientifiques de terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Progression	Évolution des notes dans la scolarité, dynamique positive dans les résultats et l'attitude. Capacité à s'adapter à de nouveaux enseignements	Important
	Méthode de travail	Appréciations des professeurs en première et terminale	Important
Savoir-être	Implication	Appréciations des professeurs de première et terminale dans toutes les matières.	Important
	Comportement et Assiduité	Appréciations des professeurs de première et terminale dans toutes les matières.	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et Connaissance de la formation	Projet de formation (Lettre de motivation) personnel, argumenté et cohérent. Il sera pertinent de mentionner votre participation aux journées portes ouvertes ou prise de contact lors de salons ou forums ainsi que tout stage, projet personnel, expérience associative en lien avec la formation.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	Tout élément démontrant une capacité à s'investir et s'organiser (sport, musique, vie lycéenne, engagement associatif ou humanitaire ...)	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

A partir des données importées depuis PARCOURSUP, le jury calcule dans un logiciel tableur une « note académique », reflet du dossier scolaire du candidat : Pour toutes les matières sélectionnées par le jury, on utilise l'écart entre la moyenne du candidat et la moyenne de sa classe. Les notes retenues pour les néo bacheliers sont :

Pour les bacheliers généraux :

- Notes d'anglais (issues des bulletins de Première et Terminale, coefficient 0.5)
- Notes de français (issues des bulletins de Première et du baccalauréat anticipé coefficient 0.75)
- Somme des notes de Première et Terminale dans les spécialités scientifiques Math, PC, SVT, NSI et SI (coefficient 1)
- L'option mathématiques expertes ou mathématiques complémentaires de Terminale apportent un bonus ainsi que d'avoir suivi la spécialité mathématique en 1ere (même si abandonnée en terminale).

La méthodologie employée pour les bacheliers généraux privilégie volontairement les profils scientifiques (cf. attendus nationaux et locaux). avec une prime donnée aux doublettes d'EDS scientifique.

Pour les bacheliers technologiques :

- Notes d'anglais (issues des bulletins de Première et Terminale, coefficient 0.5))
- Notes de Français (issues des bulletins de Première et du baccalauréat anticipé, coefficient 0.75)
- Somme des matières de Première et Terminale en Math, Physique et I12D (coefficient 1).

Tous les dossiers sont ensuite relus par des enseignants qui donnent une note en fonction des éléments qualitatifs non évaluables par un outil informatique (éléments positifs recherchés dans le dossier : progression, sérieux, motivation, intérêt pour le domaine, appréciations positives du conseil de classe, lettre de motivation personnelle et argumentée ; éléments négatifs : problèmes de compréhension, de méthodologie, d'attention, de comportement, bavardages, absences, retards, etc.). La note finale est obtenue en effectuant la somme de la note calculée par le tableur et celle mise par l'enseignant. En dessous d'un seuil, les candidats ne sont pas classés. Un très bon dossier « académique » peut se voir refuser au vu des nombreux éléments négatifs de son dossier

scolaire. Inversement, un candidat avec un comportement positif ou dont le projet de formation motivé montre un engouement particulier pour la formation, se voit généralement attribuer une note supérieure lors du tri des dossiers et son classement peut "remonter" de manière significative.

Remarque : Même une candidature avec une note académique très basse aura son dossier analysé.

Les étudiants en réorientation sont traités à part par les chargés de recrutement, sans utilisation du tableur.

Les candidats avec un profil atypique (néo-bacheliers autre que les séries STI2D ou série générale spécialités maths/physique/SI) et ceux avec un parcours post bac (au moins une année dans le supérieur) n'expliquent souvent pas leur parcours ni leur choix d'orientation ou de réorientation. Nous prenons nos décisions sur les seuls éléments que vous nous fournissez; en absence de ceux-ci, notre décision est souvent négative !

Dans le cas où le candidat est non scolarisé, il est indispensable de communiquer sur les activités réalisées et les raisons éventuelles (césure à l'étranger, travail, maladie etc ...) De plus, les candidats doivent comprendre que leurs appréciations et l'évolution de leurs notes dans leur formation sont une part très importante dans l'évaluation des dossiers. Ces éléments sont pris en compte : il est donc indispensable de fournir tous les bulletins même d'une formation qui serait totalement différente de celle visée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Certains candidats ne se donnent pas la peine de remplir le projet de formation motivé ou fournissent une lettre type, parfois même avec un mauvais intitulé de formation. Une lettre de motivation rédigée maladroitement mais personnelle est toujours mieux perçue qu'un copier/coller de lettre trouvée sur Internet.

Nous rappelons que participer aux Journées Portes Ouvertes est considéré comme une forme d'intérêt pour le B.U.T. N'hésitez donc pas à nous en informer, dans votre lettre, en précisant ce qui vous a plu lors de votre visite. Une rencontre dans un salon d'orientation (salon de l'étudiant ou Postbac) est aussi un bon moyen d'avoir des informations sur la formation et de rencontrer des enseignants ou des étudiants de la filière et doit être mise en avant.

Enfin, n'oubliez pas de démissionner de votre vœu s'il ne vous intéresse plus afin de libérer la place pour les autres candidats : chaque année, des admis définitifs ne se présentent pas à la rentrée ce qui est navrant !

Signature :

Michel BATOUFFLET,

Directeur de l'établissement I.U.T de Ville d'Avray